

« C'est pour moi une vraie reconnaissance » (La Truitelle vainqueur du CNAB 2023)

Bio Linéaires était lundi 27 février à Paris, au Salon international de l'Agriculture, pour la remise des prix du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique (CNAB). L'occasion de recueillir les impressions du lauréat du 1er Prix : François Isambert, fondateur de La Truitelle.

Écouter l'interview de François Isambert



00:00

00:00

Bio Linéaires : Bonjour, je suis en compagnie de François Isambert de la société « La Truitelle » en direct du salon de l'agriculture à Paris. François, vous avez gagné le concours national de la création agroalimentaire biologique. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus ?

François Isambert : Et bien écoutez, je suis ravi parce que c'est un concours que j'avais repéré depuis le tout début de l'aventure de La Truitelle parce que je trouve que les valeurs qui sont véhiculées par ce concours de l'innovation et de la promotion de l'agriculture biologique correspondaient bien aux valeurs que j'avais décidé de mettre en place dans l'entreprise que j'ai créée ; c'est pour moi une vraie reconnaissance et j'espère aussi un vrai tremplin notamment en direction distributeurs bio auprès desquels on espère diffuser le plus largement possible notre produit.

La première conserve de petit poisson labellisé bio

La Truitelle, c'est une petite conserve de poisson dans laquelle, on a simplement remplacé la sardine par de la truite. Ça a l'avantage de pouvoir être labellisé bio : c'est donc la première conserve de petit poisson labellisé bio et c'est également une alternative à la surpêche des poissons de mer, ce sont les deux points importants en termes d'écologie sur ce produit.

Je voudrais juste rajouter qu'on est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, on est statutairement inscrit dans l'ESS et on emploie des gens éloignés du monde du travail pour confectionner nos produits : ce sont les trois piliers de La Truitelle.

Propos recueillis par Antoine Lemaire